

Le patrimoine en circulation Enjeux de vocabulaires et défis normatifs

Bibracte 04.09. – 09.09.2023

Contexte

Cette école d'été, portée par Marie Cornu (ISP, CNRS / ENS Paris-Saclay, Université Paris Nanterre) et Antoinette Maget Dominicé (LMU Munich), bénéficie du soutien de l'Université franco-allemande, de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine, et de l'Objet interdisciplinaire Patrimoine en Laboratoire Réflexif (Université Paris-Saclay), et est organisé en lien avec plusieurs universités européennes.

Cette école d'été est un projet interdisciplinaire et transnational qui contribuera à structurer un réseau de jeunes chercheurs et chercheuses en sciences du patrimoine. Elle s'adresse à toute discipline s'intéressant au patrimoine sous l'angle des enjeux de circulation des biens culturels, qui soulèvent des questions en termes de droit, de politique publique, d'histoire des collections et d'histoire des sciences, de sociologie, d'anthropologie notamment. Le dialogue interdisciplinaire sera ici privilégié sous plusieurs angles. La dimension normative sera abordée d'une façon ouverte car au-delà des règles de droit, ce sont aussi les usages qui nous intéressent, dans la mesure où ils sont susceptibles de produire de la norme. Le rôle des différents acteurs autour de ces objets, qui se trouvent aux frontières entre le culturel et d'autres domaines, comme l'environnement par exemple, occupera une place particulière. Les sciences historique, politique, sociologique, anthropologique et culturelles développent, en tant que sciences sociales, une réflexion sur le droit et ses outils et il sera précieux d'échanger autour de ces différentes perceptions. Ce moment sera aussi l'occasion de croiser approches professionnelles, institutionnelles et académiques.

La place centrale accordée au patrimoine culturel et les questions normatives qui y sont liées seront abordées par le biais de modules théoriques et méthodologiques, d'ateliers thématiques, de sessions de travail sur des concepts clés et de conférences données en séance plénière par des chercheuses, chercheurs, expertes et experts européen·ne·s confirmé·e·s. Des visites culturelles seront proposées et prolongeront la réflexion autour de la circulation du patrimoine culturel et des connaissances qui lui sont liées.

Cadre

L'École d'été se déroulera à Bibracte (Bourgogne), où l'ensemble des participant·e·s seront logé·e·s et où tant les séances de travail que des visites seront organisées. Les infrastructures du centre archéologique, les fouilles et l'emplacement de cet oppidum permettront d'approfondir cette réflexion à la croisée des approches et des disciplines.

Participation

La participation à cette semaine prévoit la présentation de son travail de thèse, dans sa langue de travail, et la lecture de plusieurs textes de préparation, en français, en allemand et en anglais. Il est attendu de la part des participant·e·s retenu·e·s que la présentation des travaux de thèse s'appuie sur un texte de deux pages (env. 5000 signes, espaces compris) mis à la disposition de toutes et tous au plus tard le 28 août.



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

école
normale
supérieure
paris-saclay

université
PARIS-SACLAY



université
PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL
Humanités
Sciences du Patrimoine

ISP
Institut des sciences
sociales du politique



International Society
for Research in Art and
Cultural Heritage Law
Société internationale
pour la recherche sur le
droit du patrimoine culturel
et le droit de l'art

PALABRE

université
PARIS-SACLAY

Programme	<ul style="list-style-type: none">▪ Conférences plénières (4 et 5 septembre)▪ Séminaires en commun (4 et 5 septembre)▪ Présentation des travaux de thèse (6 septembre)▪ Ateliers par sous-thèmes (7 et 8 septembre) portant sur 1. Origine et provenance, 2. Trafic illicite, 3. Trajectoires, 4. Collections, 5. Contextes coloniaux.▪ Visites culturelles, notamment du site et musée de Bibracte (4, 5 et 7 septembre)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Organiser des travaux en commun autour d'un thème fédérateur impliquant différentes disciplines▪ Mettre en dialogue les approches académiques, professionnelles et institutionnelles▪ Structurer un réseau de jeunes chercheurs et chercheuses en sciences du patrimoine au niveau international et dans une perspective interdisciplinaire▪ Développer des compétences terminologiques, linguistiques et méthodologiques▪ Amorcer un cycle durable d'école d'été au sein de l'Objet interdisciplinaire Palabre (Patrimoine en Laboratoire Réflexif) et de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris Saclay
Candidature	<p>Cet événement est ouvert en priorité à des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s immatriculé·e·s dans des universités françaises et allemandes, disposant de connaissances d'une des deux langues, et inscrivant leurs travaux dans les disciplines et domaines suivants : Droit, Histoire de l'art, Histoire, Archéologie, Ethnologie, Sociologie, Sciences du patrimoine et Kulturwissenschaften.</p> <p>Les pièces constitutives du dossier de candidature – déposé dans la langue de travail – sont les suivantes : 1. Un CV (parcours, activités scientifiques et le cas échéant publications); 2. Une lettre de motivation dans laquelle l'intérêt scientifique personnel doit être mis tout particulièrement en avant, comportant également une liste de préférences pour les ateliers (2 pages maximum) ; 3. Une estimation des frais de transport.</p> <p>Les dossiers de candidature en format PDF devront être transmis par voie électronique à nawel.zerzour@universite-paris-saclay.fr avec copie à jana.raspotnig@kunstgeschichte.uni-muenchen.de - objet : AAC BIBRACTE 2023 [CANDIDATURE PRENOM NOM].</p> <p>Le dossier de candidature complété devra être transmis signé par le candidat ainsi que par le directeur de son laboratoire de rattachement ou de sa directrice ou directeur de thèse avant la date du 31 mai à minuit.</p> <p>Remarque concernant la protection des données : les candidatures ainsi que les données personnelles seront enregistrées et traitées par les deux universités.</p> <p>Les dossiers de candidature seront évalués par les organisatrices de l'événement, avec le concours du comité scientifique, qui se réservent le droit de demander des compléments d'information dans le but de faciliter l'évaluation des projets déposés. La décision d'acceptation sera communiquée le 15 juin ; une réponse formelle est attendue des participant·e·s pour le 20 juin.</p> <p>Les frais de logement et de restauration sur place seront pris en charge pour les participant·e·s en provenance de France ou d'Allemagne. Les frais de déplacement pourront faire l'objet d'une prise en charge partielle ou complète, sur demande documentée. Le nombre maximum de participant·e·s a été fixé à 24.</p> <p>Le transfert entre la gare d'arrivée et de départ et Bibracte sera pris en charge et organisé par la Summer School. Merci de prévoir d'arriver lundi 4 septembre avant 12h à la gare (TGV Creusot-Montceau ou TER Etang-sur-Arroux) et de repartir au plus tôt samedi 9 septembre à 8h.</p> <p>En cas de places restantes, des participant·e·s de pays tiers pourront être invité·e·s à participer – une prise en charge partielle ou complète peut être envisagée sur demande documentée.</p>
Comité	Marie Cornu (CNRS / ENS Paris Saclay), Antoinette Maget Dominicé (LMU München), Pierre Chastang (UVSQ-Université Paris-Saclay), Pauline Lemaigre-Gaffier (UVSQ-Université Paris-Saclay), Manlio Frigo (Università degli Studi di Milano) et Marc-André Renold (Université de Genève).

L'école d'été est financée par l'Université franco-allemande, l'Université Paris- Saclay, la LMU Munich, la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine, l'Objet Interdisciplinaire Patrimoine en Laboratoire Réflexif (Université Paris-Saclay) et la Société internationale pour la recherche sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art.